

**CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES
MINISTÈRE DES FINANCES DU QUÉBEC**

***MÉMOIRE DU CONSEIL RÉGIONAL DE CONCERTATION ET DE
DÉVELOPPEMENT GASPÉSIE – ÎLES-DE-LA-MADELEINE***

GASPÉ, LE 16 JANVIER 2004

Le Conseil régional de concertation et de développement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (CRCDGÎM)

Le Conseil régional de concertation et de développement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine est un organisme privé à but non lucratif qui a pour mission de favoriser le développement socio-économique de la région dans une perspective privilégiant la concertation de tous les intervenants régionaux et visant une prise en charge par le milieu de ses destinées. Il est l'interlocuteur privilégié du gouvernement en regard du développement de la région.

La composition du CRCDGÎM est représentative des principaux secteurs socio-économiques de la région. On compte, parmi ses membres, des représentants du monde municipal, du milieu des affaires, de l'agriculture, de la foresterie, des groupements de travailleurs et des syndicats, des institutions d'enseignement et de formation, des conseils consultatifs (culture, loisir, tourisme, environnement), ainsi que d'autres associations, groupes et individus actifs dans le milieu.

Portrait de la région

La région administrative de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine est reconnue depuis le 22 décembre 1987. Elle compte une population de près de 100 000 habitants sur un territoire de 20 395 km carrés et sur un archipel situé à 200 km des côtes. Cette région compte quarante-deux municipalités locales, deux réserves et une communauté amérindienne micmaque. Elle comprend cinq municipalités régionales de comté (MRC) et une municipalité hors MRC (Îles-de-la-Madeleine). À l'exception de quelques villages, la population est dispersée le long du littoral. Le taux de densité est de cinq habitants par kilomètre carré. Les principales causes de cette dispersion sont la configuration géographique de la péninsule. La majorité des localités comptent moins de 5 000 habitants. La région est caractérisée par une multitude de centres de petite taille et par un réseau de transports très étendu par rapport à la population à desservir. Le réseau routier en Gaspésie est très peu hiérarchisé, la principale voie de circulation étant la route 132, la route nationale. Les activités prédominantes de la région se retrouvent dans les secteurs des pêches, de la forêt, du tourisme et des services.

La région a subi de nombreuses contraintes qui ont influencé l'évolution de son économie. La diminution de la population, les effets conjoncturels du marché, les diminutions de la ressource exploitée, la faible diversité des activités secondaires, la forte saisonnalité des emplois sont tous des éléments qui expliquent la fragilité de la structure du marché du travail.

L'occupation du territoire □ un choix collectif

Le découpage du territoire du Québec en régions administratives dans les années 1960 marquait l'intention, pour le gouvernement du Québec d'alors, d'assurer l'essor économique et social des Québécoises et des Québécois quelle que soit leur région d'appartenance. Les politiques de régionalisation et de déconcentration marquèrent le début d'une série d'initiatives ayant comme objectif de poursuivre l'occupation du territoire malgré la forte urbanisation. Pour ce faire, le gouvernement se devait de maintenir des conditions économiques et sociales optimales sur l'ensemble du territoire.

Le présent gouvernement, par son programme de *priorités d'actions politiques pour des emplois et des services en région*, réaffirme la volonté des Québécoises et des Québécois d'occuper tout leur territoire. La vision exprimée dans le document intitulé «*Faire confiance aux régions*» consiste à *stimuler la prospérité des régions et des villages ; permettre aux citoyens de se réaliser et de vivre en santé ; assurer une meilleure qualité de vie et garantir l'équité dans l'accès aux services*. Parmi les actions

retenues, nous retrouvons celles de *doter les régions d'un environnement propice à la création d'emplois* et de *favoriser la croissance de la population en région*.

Des mesures et politiques devront être mises de l'avant pour assurer le succès de ces actions. Ces mesures devront non seulement tenir compte des particularités des régions, mais devront aussi être adaptées à leurs réalités. Il est stipulé, dans le document, que le régime fiscal des entreprises devra être équitable et concurrentiel. De plus, les régions devront pouvoir compter sur des infrastructures modernes de transport et de communication.

Des chances égales pour la région

Il est important, pour la région, que le gouvernement adopte des mesures particulières qui permettront d'accroître le dynamisme économique régional. Ces mesures devront tenir compte des particularités ainsi que des réalités régionales. Il est important que notre région ait des chances égales aux autres régions plus près des grands centres. Le facteur d'éloignement devra être pris en compte dans les programmes gouvernementaux ; que ce soit par des mesures d'atténuation des coûts du transport ou des primes à l'éloignement.

La faible densité de la population, qui est dispersée sur le territoire, rend difficile l'atteinte de conditions minimales pour l'application de certains programmes. Par conséquent, le calcul des budgets en fonction de la population seulement désavantage grandement notre région. Il faut, en tout temps, moduler les programmes et les adapter aux réalités régionales.

Un indispensable soutien gouvernemental

En 1998, les leaders régionaux sonnaient l'alarme. La convergence de différents facteurs comme la réforme de l'assurance-emploi, la réforme de l'aide sociale, le moratoire sur la pêche aux poissons de fond, la restructuration et la rationalisation des services publics, conjugués avec le tissu économique fragile et peu diversifié de la région, principalement basé sur l'exploitation et la première transformation des ressources et sur l'industrie touristique, accentuaient la dégradation socio-économique de la région et contribuaient à l'appauvrissement de sa population.

Le gouvernement de l'époque avait répondu à l'appel et avait élaboré, en partenariat avec les intervenants socio-économiques du milieu, un plan de relance pour la région. Ce plan comprenait différentes mesures visant à soutenir une stratégie de diversification de l'économie. Cinq thèmes avaient été identifiés par le comité de travail, soit l'augmentation de la production de biens à valeur ajoutée et leur commercialisation, la mise en place d'entreprises utilisatrices des nouvelles technologies de l'information et des communications, le développement et la consolidation de l'industrie touristique, le développement et la consolidation de l'industrie maricole, ainsi que le développement des entreprises utilisatrices des biotechnologies marines.

Cinq ans plus tard, on note une nette amélioration de la situation. Des données récentes démontrent que les efforts fournis par tous les intervenants socio-économiques et culturels ont porté fruit. Il faut souligner aussi l'apport des gouvernements du Québec, par son plan de relance et autres mesures de soutien, et d'Ottawa. En effet, les derniers indicateurs du marché du travail sont encourageants. L'emploi a connu une hausse dans la région pour un dix-huitième mois consécutif. Pour l'année 2003, on note une croissance nette de 1 600 emplois ; un gain dû uniquement à des emplois à temps plein. Le taux d'emploi pour la région était à 43,3 % pour le quatrième trimestre de 2003 ; une augmentation de 0,9 % par rapport au quatrième trimestre de 2002. Il faut

remonter à 1988 pour trouver un taux similaire. Le taux de chômage pour le quatrième trimestre de 2003 était de 17,9 %, en baisse de 3,2 % par rapport à celui du quatrième trimestre de 2002 qui se situait à 21,1 %.

Il faut également souligner la diminution du nombre de nos concitoyens à avoir recours à l'aide sociale. En effet, entre le mois d'octobre 1998 et le mois d'octobre 2003, ce nombre est passé de 7 894 à 4 947, soit une diminution de 37,3 % comparativement à une diminution de 24,0 % pour l'ensemble du Québec.

Une autre donnée encourageante est le solde migratoire pour la région. Pour l'année 1998-1999, il se situait à - 2 009. Pour l'année 2002-2003, il se situe à 449. L'exode a donc régressé de manière significative.

Malgré ces données encourageantes, l'économie de la région reste encore fragile. En attendant la mise en place des nouveaux organismes régionaux et les nouvelles mesures prévues dans les orientations politiques du ministère du Développement économique et régional et de la Recherche, il serait prématuré de suspendre les mesures qui sont déjà en place, car celles-ci ont déjà eu des impacts positifs. Le démarrage de l'industrie éolienne et de l'industrie des biotechnologies offre des perspectives intéressantes à condition de maintenir le cap. Certaines de nos entreprises de première transformation de produits marins ont connu une conversion en deuxième et troisième transformation fort réussie, mais il faut accélérer le processus. Le récréotourisme vit aussi une progression constante; les statistiques de nos associations touristiques régionales sont là pour le prouver, mais il faut continuer à le soutenir.

Nous comprenons que le gouvernement veuille adopter de nouvelles façons de faire et veuille laisser plus de place à l'initiative privée, mais notre région est très fragile économiquement et il faut lui accorder encore un fort soutien pour qu'elle sorte définitivement de cette difficile situation. Le premier budget du nouveau gouvernement, en 2003, reconnaissait d'ailleurs qu'il faut maintenir un type spécial d'intervention en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine en reconduisant différentes mesures mises en place par le plan de relance.

Pour continuer sur notre lancée

Il faut continuer à croire en l'avenir de la région et mettre en place des mesures d'accompagnement qui tiendront compte de ses particularités et de ses difficultés.

À l'automne 2002, la Gaspésie et les Îles remettaient au gouvernement d'alors quelques propositions d'action qui avaient pour but de faire cheminer encore plus la région sur la voie du progrès. Celles-ci étaient le fruit de mois de travail effectué par les représentants socio-économiques et culturels de la région, quelque 300 personnes. Bien que ces propositions se retrouvent en annexe, voici les plus importantes sur le plan économique. La région demandait :

- De maintenir les mesures fiscales pour les entreprises qui s'engagent dans les créneaux d'excellence et de les bonifier pour celles qui y sont déjà à l'œuvre ;
- De prolonger à 10 ans les mesures de soutien pour les entreprises engagées dans l'un des créneaux d'excellence ;
- D'étendre les mesures fiscales à toutes les entreprises qui s'engagent dans la production de biens à valeur ajoutée ;
- De soutenir par des mesures particulières le développement du créneau d'excellence «récréotourisme» ;
- D'offrir des incitatifs aux entreprises désireuses de qualifier leur main-d'œuvre ;
- De bonifier les incitatifs offerts aux personnes sans emploi et désireuses de réintégrer le marché du travail ;

- De soutenir les services de transport des personnes et des marchandises.

Ces quelques mesures énoncées ci-dessus ne sont pas énumérées à la légère. Elles vous sont présentées après mûre réflexion. Nous croyons que ce sont des conditions sine qua non sans lesquelles notre économie ne peut entrer de plain-pied dans le XXI^e siècle.

La lecture des propositions, que vous retrouverez en annexe, vous indiquera dans quel contexte cette stratégie d'action a été élaborée et quels sont les acteurs qui s'engagent à y participer. Certaines des actions proposées ont déjà été mises en place, malgré parfois l'absence d'un partenaire gouvernemental, ce qui parle en notre faveur et prouve à quel point celles-ci sont essentielles à nos yeux.

Les efforts que déploient tous les intervenants socio-économiques et culturels de la région Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine pour améliorer le sort de leurs concitoyens et pour freiner l'exode qui les frappe sont assez imposants. Ils croient en l'avenir de cette région et ils veulent y implanter des conditions de vie décentes pour tous et pour toutes. Cependant, l'histoire de cette région et son éloignement ont créé et créent encore des obstacles contre lesquels il faut se battre. La région ne peut y parvenir seule. C'est avec une aide substantielle des deux paliers de gouvernement qu'elle y arrivera.

ANNEXE

**PROPOSITIONS D'ACTION
DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE**

Septembre 2002

CONTEXTE

La région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine se démarque des autres régions du Québec par la faible taille de sa population et la dispersion d'une grande partie de ses habitants le long d'une péninsule de plus de 750 kilomètres. Sans compter l'éloignement des Îles-de-la-Madeleine qui sont situées à 230 km des côtes gaspésiennes. Ces deux entités ne pouvant être réunies que par air, par mer ou par le réseau de télécommunications, il va sans dire que le transport des personnes et des marchandises est une donnée cruciale du développement de la région. À titre d'exemple, une population peu nombreuse dispersée de la sorte désavantage la région dans le financement des programmes gouvernementaux liés à des normes de per capita. Cette faiblesse démographique ajoutée à l'absence de pôle urbanisé prive la Gaspésie et les Îles d'un marché local fort, qui favoriserait le développement de nos entreprises, ou d'une masse critique, mettant en péril le maintien des services publics – écoles, universités, hôpitaux...

La population gaspésienne et madelinienne se distingue aussi par la structure de sa pyramide des âges. Cette population vieillit de façon significative et les jeunes s'y font de moins en moins nombreux. Qui plus est, ceux et celles qui vont étudier à l'extérieur ne reviennent pas pour la plupart, non par manque de volonté, bien au contraire, mais à cause de l'absence d'emplois. Il faut également dire un mot de la main-d'œuvre restante qui est la plus sous-scolarisée du Québec pour de multiples raisons, entre autres, à cause d'une absence traditionnelle de recours aux études pour gagner sa vie. La culture de la formation est ici à peine naissante. Ce qui donne un taux de diplomation régional et une qualification de la main-d'œuvre bien inférieurs à la moyenne québécoise. Pour ces raisons, notamment, la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine se trouvent aux prises avec un taux de chômage nettement plus élevé qu'ailleurs au Québec et un taux d'activité plus bas.

Pour remédier à toutes ces problématiques, la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine doit vraiment obtenir tous les moyens nécessaires pour effectuer un réel et important rattrapage si elle veut atteindre la prospérité économique et revitaliser son milieu de vie.

Par ailleurs, la région possède d'immenses richesses dont le potentiel mérite d'être pleinement réalisé. Richesse de ses ressources, richesse de ses paysages, richesse de sa culture vivante, richesse de son climat maritime. Sans oublier la qualité de son environnement : rivières à saumon cristallines, présence de la mer, terres arables aptes à l'agriculture biologique et, par-dessus tout, volonté de sa population de faire évoluer la région dans un contexte de développement durable.

La population de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine veut participer à son développement, la preuve réside dans l'originalité des politiques suggérées par la région et mises de l'avant par le gouvernement pour assurer son développement, politiques qui commencent à faire école.

PRÉAMBULE

La région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine a, à maintes reprises, interpellé les autorités sur la gouverne et plus particulièrement, sur la régionalisation et la décentralisation de l'action gouvernementale en leur signalant :

- Que nos collectivités se sentent toujours aussi loin des lieux de prise de décision;
- Que les programmes mis de l'avant sont, plus souvent qu'autrement, peu adaptés à nos besoins et à nos spécificités;
- Que l'écart entre le développement des régions s'accroît et que les mesures proposées ne permettent pas à la région d'effectuer le rattrapage souhaité;
- Que le développement passe inévitablement par la croissance économique et la création d'emplois durables, les solutions aux problématiques actuelles exigeant des interventions plus lourdes, plus spécifiques et mieux coordonnées en matière de développement socio-économique, de qualité de vie et de livraison de services.

Dans ce contexte, il apparaît essentiel de revoir l'intervention de l'État en région et de réfléchir sur la capacité des instances locales et régionales à prendre le relais à l'égard de certaines responsabilités.

La région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine propose au gouvernement du Québec un concept innovateur faisant appel à l'initiative et à la volonté des agents locaux et régionaux de prendre plus de responsabilités et ce, appuyés par un État dont l'intervention serait plus stratégique, plus ciblée et mieux adaptée à ses spécificités régionales.

Plus précisément, ce concept :

- Élabore les principes directeurs devant guider les changements à apporter en matière d'intervention de l'État et en matière de responsabilités à être dévolues aux instances locales et régionales;
- Définit quelles sont, dans un tel contexte, les compétences et les responsabilités qui incomberaient à l'État et les responsabilités et compétences dévolues aux instances locales et régionales;
- Prend en considération les principes d'une saine administration publique démocratique, transparente et équitable en s'appuyant sur l'imputabilité, la subsidiarité et la reddition de comptes des activités décentralisées de l'État à des mandataires locaux et régionaux.

De plus, le développement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine passe inévitablement par une transformation à valeur ajoutée de ses ressources et par la mise en place de créneaux d'excellence et de filières technologiques comme dans le cas de l'éolien, des ressources, sciences et technologies marines, et du récréotourisme. Cette voie étant tracée, il y a lieu de s'assurer que les acteurs locaux et régionaux disposent des moyens appropriés pour mettre en œuvre le plus rapidement possible ces créneaux et filières afin de générer, dans leur collectivité, des projets porteurs et structurants.

Dans ce dessein, il nous faut intervenir sur notre capacité d'agir et la gouvernance, sur la prospérité économique et les infrastructures, sur la formation de la population, la qualification de la main-d'œuvre et sur la démographie, ceci dans une perspective de développement durable et d'occupation du territoire.

RENDEZ-VOUS NATIONAL DES RÉGIONS

PROPOSITION D'ACTION

RÉGION : GASPÉSIE □ ÎLES-DE-LA-MADELEINE

THÈME : CAPACITÉ D'AGIR SUR SON PROPRE DÉVELOPPEMENT

PRIORITÉ : Décentralisation de pouvoirs, responsabilités et budget pour la réalisation de priorités régionales

Stratégie d'action privilégiée

- Décentralisation en faveur de la région des responsabilités et budgets notamment en matière de développement économique, culturel, social et en matière de santé, d'éducation et de transports;
- Mise en place d'une assemblée régionale composée d'élus municipaux (préfets), de membres de l'Assemblée nationale et de représentants élus de la société civile, sous la présidence du Ministre régional désigné spécifiquement à cette fin;
- L'Assemblée régionale des élus établirait les priorités régionales d'interventions dans les domaines sous sa juridiction et approuverait les programmations et moyens de réalisation;
- Pour l'exécution de ces mandats régionalisés, la Conférence administrative régionale serait placée sous l'autorité du Ministre régional et disposerait des ressources décentralisées nécessaires pour réaliser ses mandats.

Gestes et engagements que la région est prête à prendre

Depuis plus de quatre ans, la région a développé un partenariat soutenu entre l'État et la société civile dans la réalisation de son Plan de relance. Par conséquent, les acteurs régionaux sont prêts et habilités à assumer plus de responsabilités dans la gestion et le développement de leur milieu. Les acteurs de la société civile, la fonction publique régionale et les élus partagent déjà une lecture commune des enjeux régionaux et des priorités. Une telle décentralisation favoriserait une plus grande adéquation entre les besoins et les moyens d'action et une plus grande efficacité en rapprochant les décisions des populations concernées. Les instances régionales de concertation sont prêtes à amorcer le processus de mise en place de cette nouvelle gouverne.

Responsable du suivi de la stratégie dans la région

Le ministre régional accompagné de la CAR et du CRCD.

Partenaires

Les organismes de développement régional concertés au sein du CRCD, les MRC, les CLD deviennent des partenaires stratégiques.

Échéancier de réalisation

- Dans le cas d'un projet pilote, une expérimentation de ce type de gouverne pourrait débuter à l'hiver 2003;
- Dans l'hypothèse d'une volonté gouvernementale de réaliser la décentralisation à la grandeur du Québec, les délais de mise en œuvre pourraient prendre un an, compte tenu des diverses étapes préalables dans chacun des milieux.

Résultats attendus à court et moyen terme

Une perception de l'État plus proche de ses citoyens. Une adéquation améliorée entre les attentes de la population et l'action du gouvernement.

Type d'intervention souhaité de la part du Gouvernement

Une décision du gouvernement du Québec à l'effet de réaliser sur une base expérimentale ou plus large cette décentralisation partielle.

Impacts prévus si la proposition se concrétise

Un gouvernement plus proche et mieux à l'écoute de ses régions. Un meilleur accès de la population aux services publics. Une efficacité accrue de l'action gouvernementale par une meilleure attribution des deniers publics aux priorités régionales.

RENDEZ-VOUS NATIONAL DES RÉGIONS

PROPOSITION D'ACTION

RÉGION : GASPÉSIE □ ÎLES-DE-LA-MADELEINE

THÈME : CAPACITÉ D'AGIR SUR SON PROPRE DÉVELOPPEMENT

PRIORITÉ : Adaptation et modulation des programmes et des services gouvernementaux

Stratégie d'action privilégiée

- Mise en place d'un Fonds de modulation sous la responsabilité de l'assemblée régionale;
- Contribution financière gouvernementale au fonds de modulation basée sur l'indice de développement de la région et de son écart de développement par rapport à la moyenne québécoise;
- Utilisation de ce fonds de modulation pour l'adaptation des mesures et services gouvernementaux aux spécificités et aux contraintes régionales notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé et du développement social et économique. Les contributions du fonds ne sont pas comptabilisées dans le cumul de l'aide gouvernementale.

Gestes et engagements que la région est prête à prendre

Depuis plus de quatre ans, la région a développé un partenariat soutenu entre l'État et la société civile dans la réalisation de son Plan de relance. Par conséquent, les acteurs régionaux sont prêts et habilités à assumer plus de responsabilités dans la gestion et le développement de leur milieu. Les acteurs de la société civile, la fonction publique régionale et les élus partagent déjà une lecture commune des enjeux régionaux et des priorités. Un tel fonds permettrait une plus grande adéquation entre les besoins et les moyens d'action, une plus grande efficacité des programmes gouvernementaux et une accélération du nécessaire rattrapage socio-économique amorcé. La région assumerait ainsi ses responsabilités à l'égard de ses choix et ses priorités.

Responsable du suivi de la stratégie dans la région

Le ministre régional accompagné de la CAR et du CRCD.

Partenaires

Les organismes de développement régional concertés au sein du CRCD, les MRC, les CLD et la Conférence administrative régionale deviennent des partenaires stratégiques.

Échéancier de réalisation

L'expérimentation de ce type de fonds pourrait débiter au prochain budget.

Résultats attendus à court et moyen terme

Une meilleure adéquation des mesures et services gouvernementaux sur le territoire aux contraintes et spécificités régionales.

Type d'intervention souhaité de la part du Gouvernement

Une décision du gouvernement du Québec à l'effet de mettre en place ce fonds de modulation.

Impacts prévus si la proposition se concrétise

- Accélération du nécessaire rattrapage socio-économique;
- Une accessibilité accrue aux mesures et services gouvernementaux.

RENDEZ-VOUS NATIONAL DES RÉGIONS

PROPOSITION D'ACTION

RÉGION : GASPÉSIE ÎLES-DE-LA-MADELEINE

THÈME : PROSPÉRITÉ ÉCONOMIQUE

PRIORITÉ : Appui au développement

Stratégie d'action privilégiée

En matière de fiscalité

- Modifier les mesures fiscales pour que les entreprises déjà engagées dans l'un des créneaux d'excellence puissent en bénéficier en considérant 50 % de la masse salariale de l'année de référence et non 10 % comme c'est le cas présentement;
- Prolonger à 10 ans les mesures de soutien pour les entreprises engagées dans l'un des créneaux d'excellence ou dans l'une des filières technologiques;
- Élargir les mesures fiscales à toutes les entreprises qui s'engagent dans la production de biens à valeur ajoutée dans la région;
- Accorder une exemption de taxe sur le gain en capital pour les entrepreneurs en pêches commerciales et en aquaculture;
- Soutenir les municipalités de la région qui désirent accorder des réductions des taxes aux nouvelles entreprises et aux nouveaux arrivants.

En matière d'appui au développement économique

- Soutenir le développement et l'accès aux marchés pour les entreprises engagées dans la production de biens à valeur ajoutée;
- Soutenir par des mesures particulières le développement du créneau d'excellence « récréotourisme »;
- Soutenir l'implantation de filières technologiques en complément à la mise en place de créneaux d'excellence en région;
- Mettre en place des observatoires régionaux mettant en réseau les entreprises, les institutions et d'autres partenaires situés dans la région ou à l'extérieur de la région ou du Québec;
- Augmenter les retombées des contrats gouvernementaux dans la région.

Gestes et engagements que la région est prête à prendre

- Plusieurs municipalités sont désireuses de mettre en place la venue de nouvelles entreprises et de nouveaux arrivants;
- Le Cégep de la Gaspésie et des Îles travaille présentement à l'implantation d'un DEC en éco-tourisme;
- Le CRCDGIM a la volonté de signer des ententes spécifiques et de soutenir la diversification de l'économie.

Responsable du suivi de la stratégie dans la région

Comité de coordination du Plan de relance de l'économie et de l'emploi de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et la Conférence administrative régionale (incluant le CRCDGIM).

Partenaires

- La Conférence administrative régionale, le Conseil régional de concertation et de développement GÎM;
- Les MRC et les Municipalités de la Région, la Société de développement de l'Industrie maricole, le Secrétariat à la mise en marché pour la Gaspésie et pour les Îles-de-la-Madeleine, l'Association du bon goût frais de la Gaspésie, l'Association du bon goût frais des Îles-de-la-Madeleine, les institutions d'enseignement (Cégep de la Gaspésie et des Îles, Université du Québec à Rimouski).

Échéancier de réalisation

- La région souhaite que les mesures fiscales soient modifiées et mises en place le plus tôt possible, ne dépassant pas le prochain budget du Gouvernement du Québec;
- Le nouveau créneau d'excellence pourrait être accordé dans le prochain budget;
- La mise en place d'observatoire et de filières technologiques pourraient s'échelonner sur les trois prochaines années.

Résultats attendus à court et moyen terme

- Augmenter de 10 le nombre d'entreprises manufacturières oeuvrant dans la production de bien à valeur ajoutée;
- Développer 5 entreprises majeures dans le récréotourisme..

Type d'interventions souhaitées de la part du Gouvernement

- Adopter les mesures fiscales au plus tard dans le prochain budget;
- Moduler les modalités d'adjudication des contrats gouvernementaux;
- Mandater le ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie afin qu'il mette en place les observatoires régionaux et contribue à identifier et mettre en place les filières technologiques.

Impacts prévus si la proposition se concrétise

L'ensemble de ces mesures permettra à la région d'être compétitive dans l'implantation des entreprises et la création d'emplois. Les habitants de la région pourront alors vraiment se prendre en main.

RENDEZ-VOUS NATIONAL DES RÉGIONS

PROPOSITION D'ACTION

RÉGION : GASPÉSIE □ ÎLES-DE-LA-MADELEINE

THÈME : PROSPÉRITÉ ÉCONOMIQUE

PRIORITÉ : Qualification de la main-d'œuvre

Stratégie d'action privilégiée

- Mener une campagne de sensibilisation sur l'importance de la qualification de la main-d'œuvre;
- Harmoniser les règles d'admissibilité et d'accessibilité aux programmes gouvernementaux dispensés notamment par le ministère de la Solidarité sociale, Emploi-Québec et le ministère de l'Éducation pour les travailleurs de la région;
- Offrir des incitatifs aux entreprises désireuses de qualifier leur main-d'œuvre;
- Bonifier les incitatifs offerts aux personnes sans emploi et désireuses de réintégrer le marché du travail.

Gestes et engagements que la région est prête à prendre

- La région mènera en collaboration avec Emploi-Québec, au cours de la prochaine année, une campagne régionale de sensibilisation et de promotion sur l'importance de la qualification pour accéder au marché du travail;
- La région, de concert avec Emploi-Québec, mettra en place un comité chargé d'identifier les normes devant être harmonisées afin de permettre l'accessibilité et l'admissibilité des travailleurs de la région aux programmes gouvernementaux;
- La région, de concert avec le ministère des Finances, identifiera les incitatifs à mettre en place auprès des entreprises pour permettre à leur main-d'œuvre de se qualifier et de répondre aux besoins de développement ou d'expansion de ces entreprises;
- La région de concert avec Emploi-Québec identifiera les incitatifs à mettre en place pour permettre aux personnes sans emploi d'intégrer ou de réintégrer le marché du travail.

Responsable du suivi de la stratégie dans la région

Le CRCDD, via la commission sectorielle Éducation, et le Conseil régional des partenaires du marché du travail.

Partenaires

Le CRCDDGÎM, Emploi-Québec, Solidarité sociale, le ministère de l'Éducation, les commissions scolaires et les institutions d'enseignement, le Conseil régional des partenaires du marché du travail.

Échéancier de réalisation

Dès 2003, sur une période de trois ans.

Résultats attendus à court et moyen terme

Que pour la population de la région, la qualification devienne un mode de vie. Cela acquis, nos entreprises auront accès à une main-d'œuvre qualifiée et désireuse de maintenir sa qualification contribuant ainsi au développement et à l'expansion de nos entreprises.

Type d'intervention souhaitée de la part du Gouvernement

- Soutien d'Emploi-Québec, Solidarité sociale et du ministère de l'Éducation;
- Collaboration du ministère des Finances pour l'identification des incitatifs aux entreprises.

Impacts prévus si la proposition se concrétise

La qualification de la main-d'œuvre est une priorité régionale inscrite dans l'entente cadre et également dans la Stratégie de diversification de l'économie régionale. La concrétisation de cette priorité contribuera à réduire l'écart de développement de la région.

RENDEZ-VOUS NATIONAL DES RÉGIONS

PROPOSITION D'ACTION

RÉGION : GASPÉSIE □ ÎLES-DE-LA-MADELEINE

THÈME : PROSPÉRITÉ ÉCONOMIQUE

PRIORITÉ : Maintenir et développer les infrastructures de transports et de télécommunications

Stratégie d'action privilégiée

- Soutenir les services de transport des personnes et des marchandises, notamment par la réglementation, le financement et le soutien aux infrastructures portuaires, aéroportuaires, ferroviaires et routières;
- Adopter une politique de transport aérien pour le maintien des services de qualité à coût abordable pour les Îles-de-la-Madeleine et pour la Gaspésie;
- Implanter, pour la péninsule, une infrastructure de télécommunications sur fibre optique à large bande et à grand débit;
- Implanter, pour les Îles-de-la-Madeleine, un lien Internet à haute vitesse et à large bande;
- Soutenir les organismes et les entreprises de la région dans leur appropriation des technologies de l'information et des communications.

Gestes et engagements que la région est prête à prendre

- La région mettra en place un comité chargé d'identifier avec les intervenants gouvernementaux les besoins de la région en matière de services et d'infrastructures de transport, et les solutions appropriées;
- La région mènera une consultation auprès des utilisateurs et des partenaires pour valider les solutions proposées;
- De concert avec le ministère des Transports et les partenaires régionaux, convenir des outils financiers pour l'application des solutions retenues;
- Les organismes, entreprises et institutions de la région sont impliqués dans la réalisation des infrastructures de télécommunications électroniques dans toute la région, non seulement dans le financement de la mise en place, mais aussi dans le financement des opérations subséquentes.

Responsable du suivi de la stratégie dans la région

- Le CRCDGÎM, notamment la commission sectorielle sur les transports aux Îles-de-la-Madeleine et celle de la Gaspésie, et les ministères impliqués;
- Le Réseau collectif de communications électroniques et d'outils de gestion Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Partenaires

Municipalités régionales de comté, municipalités, Régie régionale de la Santé et des Services sociaux, les chambres de commerce, le ministère des Transports, Solidarité sociale et Emploi-Québec, les institutions d'enseignement et les commissions scolaires, les organismes de développement local.

Échéancier de réalisation

- Mise en place du comité dès janvier 2003;
- Tenue de la consultation régionale en avril 2003;
- Mise en place progressive des solutions retenues;
- Les infrastructures de télécommunications devront être mises en place entre novembre 2002 et septembre 2003.

Résultats attendus à court et moyen terme

- Dans la région, les infrastructures de transport et des services de qualité à coût abordable sont des éléments essentiels pour le développement économique, social, culturel et communautaire;
- La mise en place des solutions permettra l'accès à des services de qualité à coût abordable, assurant ainsi la pérennité et le développement des infrastructures de transport;
- La mise en place des services du Réseau de télécommunications assurera la mise à niveau de la région dans ce domaine d'avenir. Les possibilités d'enseignement à distance, de télémédecine, de télétravail et autres applications positionneront la région dans l'économie du savoir.

Type d'intervention souhaitée de la part du Gouvernement

- Entière collaboration du ministère des Transports dans le processus d'identification des solutions à mettre en place;
- Financement du Réseau collectif de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine;
- Financement du lien Internet haute vitesse entre les Îles-de-la-Madeleine et la Gaspésie.

Impacts prévus si la proposition se concrétise

Ces infrastructures et services permettront à la région d'être outillée pour effectuer le rattrapage de développement et atteindre la prospérité économique.

RENDEZ-VOUS NATIONAL DES RÉGIONS

PROPOSITION D'ACTION

RÉGION : GASPÉSIE ÎLES-DE-LA-MADELEINE

THÈME : LA VITALITÉ DES MILIEUX

PRIORITÉ : La démographie

Stratégie d'action privilégiée

- Adapter et soutenir les services à la famille aux besoins spécifiques des communautés : services de garde, services éducatifs, services de santé;
- Implanter des mesures fiscales particulières pour soutenir les familles qui vivent en région et qui doivent assumer des frais supérieurs, notamment pour les études de leurs enfants dispensés uniquement à l'extérieur (collégiales et universitaires) et pour des services de santé spécialisés;
- Implanter une politique d'immigration basée sur les besoins liés au développement économique en région, notamment dans les créneaux d'excellence et filières technologiques.

Gestes et engagements que la région est prête à prendre

- La région entreprendra, en collaboration étroite avec le milieu communautaire, le monde économique et le monde municipal une vaste campagne de sensibilisation et de mobilisation. Celle-ci visera à amener les citoyens et citoyennes à s'engager dans la gestion des services auxquels ils ont recours;
- La région est prête à demander aux institutions financières de s'impliquer dans l'avance de fonds aux parents qui doivent assumer des frais, notamment pour les études de leurs enfants ou pour des soins de santé spécialisés dispensés à l'extérieur;
- La région est prête à signer une entente spécifique pour l'adaptation de la politique d'immigration en fonction de son développement économique, notamment de ses créneaux d'excellence et filières technologiques;
- En collaboration avec le monde municipal, la région mettra sur pied des comités d'accueil afin de faciliter l'établissement des immigrants.

Responsable du suivi de la stratégie dans la région

Le Conseil régional de concertation et de développement en collaboration avec le ministère des Régions et le ministère de la Famille et de l'Enfance.

Partenaires

- Les centres locaux de développement, les municipalités;
- Les institutions financières.

Échéancier de réalisation

- Campagne de mobilisation : janvier 2003;
- Négociation avec les institutions financières : janvier 2003;
- Signature d'une entente spécifique : décembre 2003;
- Mise en place des comités d'accueil : à la signature de l'entente spécifique.

Résultats attendus à court et moyen terme

Ramener la population à 100 000 habitants d'ici cinq ans.

Type d'intervention souhaité de la part du Gouvernement

- Soutenir la consolidation et le développement des options de formation professionnelle, technique, collégiale et universitaire : 2 M \$ par année;
- Moratoire sur la fermeture des écoles de village;
- Continuer à financer le développement des services de garde en lien avec le plan de relance économique, le virage formation de la population et qualification de la main-d'œuvre et avec la croissance démographique;
- Consolider le financement des organismes communautaires dédiés à la famille qui offrent des services complémentaires aux CPE;
- Soutenir financièrement et techniquement les municipalités dans l'élaboration de leur politique familiale;
- Renforcement de la capacité d'intervention des CLSC en matière de services de première ligne et d'action communautaire;
- Mise en place de crédits d'impôt remboursables pour les familles qui, par exemple, ont des enfants qui étudient à l'extérieur ou qui nécessitent des soins de santé spécialisés;
- Signature avec la région d'une entente spécifique sur l'adaptation de la politique d'immigration en fonction du développement économique de la région, ses créneaux d'excellence et filières technologiques;
- Renforcement de la capacité d'intervention des organismes régionaux.

Impacts prévus si la proposition se concrétise

D'ici cinq ans, la population de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine atteindra 100 000 habitants.

RENDEZ-VOUS NATIONAL DES RÉGIONS

PROPOSITION D'ACTION

RÉGION : GASPÉSIE ÎLES-DE-LA-MADELEINE

THÈME : LA VITALITÉ DES MILIEUX

PRIORITÉ : Établissement des jeunes

Stratégie d'action privilégiée

- Réduire la dette d'étude des jeunes diplômés de 35 ans et moins qui s'établissent dans la région;
- Rendre admissible, à titre de crédit d'impôt remboursable, la taxe de bienvenue pour les gens de 35 ans et moins qui achètent une première résidence;
- Accorder aux jeunes de 35 ans et moins qui viennent s'établir dans la région une exemption fiscale de 20 % des revenus d'emploi gagnés;
- Mettre en place un régime de bourses d'étude pour les jeunes de la région qui mettront leurs compétences au service de la région.

Gestes et engagements que la région est prête à prendre

(Société civile, entreprises privées, institutions financières)

- La Fondation communautaire Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine évalue actuellement la possibilité de verser, via le Fonds Jeunesse René-Lévesque, une bourse d'études aux jeunes qui accèdent à des formations de niveau technique et universitaire et à de jeunes raccrocheurs;
- La région procédera à une collecte afin d'enrichir le Fonds Jeunesse René-Lévesque à cet effet.

Responsable du suivi de la stratégie dans la région

Le Conseil régional de concertation et de développement, le Forum Jeunesse de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

Partenaires

La Fondation communautaire, le Conseil régional de concertation et de développement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

Échéancier de réalisation

- Distribution de bourses d'études via le Fonds Jeunesse René-Lévesque : automne 2003;
- Collecte de fonds : automne 2003;
- Crédits d'impôt : année fiscale 2003.

Résultats attendus à court et moyen terme

Augmenter de 5 % par année la population jeune dans notre région.

Type d'intervention souhaité de la part du Gouvernement

- Mise en place des mesures fiscales appropriées à l'intention des jeunes diplômés s'établissant dans la région;
- Mise en place de crédits d'impôts remboursables pour les personnes qui contribueront au Fonds Jeunesse René-Lévesque;
- Dans son calcul de l'aide financière, le ministère de l'Éducation ne tient pas compte de la bourse versée par le Fonds Jeunesse René-Lévesque.

Impacts prévus si la proposition se concrétise

Une augmentation de 6 500 jeunes dans dix ans.

RENDEZ-VOUS NATIONAL DES RÉGIONS

PROPOSITION D'ACTION

RÉGION : GASPÉSIE □ ÎLES-DE-LA-MADELEINE

THÈME : LA VITALITÉ DES MILIEUX

PROPRIÉTÉ : Formation de la population

Stratégie d'action privilégiée

- Mener une vaste campagne de sensibilisation régionale à l'importance de la formation dans une perspective de développement social, économique et culturel de la région;
- Appuyer financièrement la région dans ses efforts visant le développement et la consolidation de son offre de formation professionnelle, technique et universitaire pour l'ensemble de son territoire et, notamment, l'implantation de centres de formation et de recherche en lien avec les créneaux d'excellence et les filières technologiques;
- Moduler et assouplir les normes dans l'offre de formation (options professionnelles, techniques, collégiales et universitaires) afin de permettre à la région de réagir rapidement aux besoins du marché du travail et de rehausser la formation de la population.

Gestes et engagements que la région est prête à prendre

(Société civile, entreprises privées, institutions financières)

- La région élaborera un plan de communication régional;
- Elle mobilisera les intervenants concernés;
- La région identifiera ses besoins en matière de formation professionnelle, technique, collégiale et universitaire;
- La région identifiera de façon exhaustive les offres de formation qui nécessitent un assouplissement des normes gouvernementales.

Responsable du suivi de la stratégie dans la région

La commission sectorielle Éducation du Conseil régional de concertation et de développement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

Partenaires

Le monde municipal, économique, social, culturel.

Échéancier de réalisation

- Campagne de sensibilisation : 2003;
- Appui financier : disponible dès 2003;
- Modulation des normes : 2003.

Résultats attendus à court et moyen terme

Augmentation des indices de scolarité de la population de 2 % par année.

Type d'intervention souhaité de la part du Gouvernement

- Appui financier à la campagne de sensibilisation : 100 000 \$ par année sur cinq ans;
- Appui financier dans le développement et la consolidation des offres de formation professionnelle, technique, collégiale et universitaire;
- Modulation des normes gouvernementales dans l'offre de formation.

Impacts prévus si la proposition se concrétise

- Réduction de la sous-scolarisation et de l'analphabétisme;
- Une participation plus active des citoyens et citoyennes au développement de leur collectivité;
- Une main-d'œuvre plus qualifiée à la disposition des entreprises de la région.

RENDEZ-VOUS NATIONAL DES RÉGIONS

PROPOSITION D'ACTION

RÉGION : GASPÉSIE ÎLES-DE-LA-MADELEINE
THÈME : VITALITÉ DES MILIEUX

PRIORITÉ : Qualité de vie

Stratégie d'action privilégiée

- Moduler les normes environnementales en tenant compte des spécificités du milieu dans une perspective de développement durable et d'excellence environnementale;
- Assurer un financement adéquat aux organismes communautaires afin qu'ils puissent remplir leur rôle de manière efficace;
- Assurer à la région un accès équitable au logement social;
- Maintenir et développer le réseau des équipements culturels;
- Planifier et consolider le réseau des événements culturels;
- Faciliter l'accès des familles aux activités et équipements de loisirs et de sports;
- Mettre en place des services de transport collectif.

Gestes et engagements que la région est prête à prendre

(Société civile, entreprises privées, institutions financières)

- La région s'engage à collaborer avec le ministère de l'Environnement à identifier les normes à être modulées;
- Continuer à appuyer les organismes communautaires dans leurs démarches pour obtenir un financement adéquat, et à les soutenir dans leurs revendications;
- La région collaborera avec le ministère de la Culture à l'identification des projets structurants et participera à leur financement;
- Doter la région d'un plan d'équipements de loisirs et de sports;
- Favoriser la concertation entre les différents intervenants concernés pour la mise en place de projets de transport collectif.

Responsable du suivi de la stratégie dans la région

Le CRCDGÎM, via les différentes commissions sectorielles impliquées.

Partenaires

L'URLS, le Secrétariat au loisir et au sport, le Conseil régional de la culture, le ministère de la Culture et des Communications, le Conseil régional de l'Environnement de la Gaspésie et des Îles, le ministère de l'Environnement, le monde municipal, le Regroupement des organismes communautaires, le monde scolaire.

Échéancier de réalisation

Dès décembre 2002, puis progressivement selon un objectif de compléter le tout en 2004.

Résultats attendus à court et moyen terme

Améliorer la qualité de vie dans toute la région.

Type d'intervention souhaitée de la part du Gouvernement

- Que le gouvernement évalue l'impact des normes environnementales dans la région et qu'il module ses interventions en conséquence;
- Que le gouvernement augmente le financement des organismes communautaires et qu'il réponde à leurs revendications;
- Que le gouvernement appuie financièrement la réalisation des projets culturels dans la région;
- Que le gouvernement élabore ou modifie ses programmes dans le but d'assurer un accès équitable aux loisirs et aux sports dans la région.

Impacts prévus si la proposition se concrétise

La région sera positionnée pour bien accueillir de nouvelles familles tout en améliorant la qualité de vie de la population résidente.